



LUTTE OUVRIERE

UNION COMMUNISTE (TROTSKYSTE)

RENAULT TECHNOCENTRE GUYANCOURT PLESSIS ROBINSON

17/05/2016

IL FAUT FAIRE ENTENDRE LA COLÈRE DU MONDE DU TRAVAIL

L'écrasante majorité du monde du travail est hostile à la loi El Khomri. Depuis plus de deux mois, des centaines de milliers de travailleurs le disent en faisant grève et en manifestant. À l'Assemblée nationale, le gouvernement n'a pas trouvé de majorité pour la voter. Qu'à cela ne tienne, Hollande et Valls ont dégainé l'article 49-3. Cette loi sera donc adoptée sans vote du Parlement.

« Le peuple a le pouvoir », nous dit-on. Il l'exercerait en élisant le président de la République et les députés censés voter les lois.

Mais Hollande a-t-il été élu pour démolir le code du travail ? A-t-il été élu pour augmenter la TVA, pour généraliser le chantage à la compétitivité ? A-t-il été élu pour faire un cadeau de 41 milliards au patronat, avec le pacte de responsabilité ? Non, cela, c'était le programme de Sarkozy !

Et s'il y avait eu un vote majoritaire à l'Assemblée pour la loi Travail, cela n'aurait pas été plus démocratique. Parce que ceux qui se targuent d'être les représentants de la nation ne représentent qu'eux-mêmes. Une fois élus pour cinq ans, ils veulent préserver leur poste et leurs privilèges et se moquent bien de ce que pense la majorité de la population.

Nous, Lutte ouvrière, sommes de ceux qui n'avons jamais placé notre confiance dans Hollande, les rares à avoir refusé d'appeler à voter pour lui au second tour en 2012, car nous voulions avertir les travailleurs qu'il trahirait le peu qu'il avait promis.

Mais, comme ses électeurs, nous sommes révoltés par tant d'arrogance et de cynisme.

Au-delà de cette loi, nous avons là un exemple du mode de fonctionnement de l'État et de la classe politique. Les lois ne naissent pas dans la tête des ministres ou des députés, elles sont conçues au Medef, dans les réunions de famille et les conseils d'administration des Peugeot, Dassault, Bolloré, Arnault et autres Mulliez.

Et tous les gouvernements exécutent, qu'ils soient de droite ou de gauche, parce que, pour tous, gérer les affaires de l'État, c'est gérer les affaires des plus riches. Et Hollande aura été un bon serviteur de la bourgeoisie !

Pour lanterner les classes populaires, le gouvernement répète que la crise est derrière nous.

Dans le marasme généralisé, 1 % ou 1,5 % de croissance peuvent être présentés comme une reprise. Mais le capitalisme est en crise, une crise dont on ne sortira pas parce que le système est à bout de souffle. Il a atteint ses limites. Les capitalistes ne peuvent pas développer leurs affaires, sauf à voler des parts de marché à leurs concurrents, à se racheter les uns les autres et à spéculer.

Ils ne peuvent accroître leurs profits qu'au travers d'une féroce guerre de classe qui fait de plus en plus de victimes du côté du monde du travail.

Le chômage qui pourrait la vie de millions de femmes et d'hommes, la précarité à laquelle une grande partie de la jeunesse est condamnée, les bas salaires qui frappent des millions de salariés ne sont pas conjoncturels. Ils résultent de la domination de la bourgeoisie.

C'est pourquoi la colère qui a éclaté avec la loi El Khomri est salutaire. Depuis des années, les travailleurs subissent attaque sur attaque : report de l'âge de la retraite ; flexibilité des horaires de travail ; plans de licenciement ; augmentation des cadences ; baisse du pouvoir d'achat... La bourgeoisie n'a cessé de mener la lutte de classe et le monde du travail a subi. C'est ce qu'il faut inverser.

La loi El Khomri a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, mais la colère qui s'exprime est bien plus générale. Et elle doit continuer à s'exprimer.

Le recours au 49-3 est une provocation. C'est une raison supplémentaire de poursuivre la mobilisation.

À partir de mercredi, malgré les tergiversations et le corporatisme de leurs organisations syndicales, une partie des cheminots devraient se mettre en grève contre la dégradation de leurs conditions de travail.

Les routiers, quant à eux, feront grève à partir de mardi. Cela s'ajoute aux journées de grèves et de manifestations de mardi 17 et jeudi 19, appelées par les confédérations syndicales.

Autant dire que le gouvernement n'en a pas fini avec la contestation. Valls et Hollande ont pu clore d'autorité le débat parlementaire en espérant ainsi imposer la loi El Khomri. Mais ils ne peuvent pas étouffer la colère qui s'est accumulée. Et celle-ci doit se faire entendre !

Le joli mois de mai

Bien que, cette année, un certain nombre de jours fériés tombaient le weekend, beaucoup d'entre nous ont pu, en prenant des congés, profiter de journées loin du Technocentre, de la pression permanente des chefs, etc.

Et c'est très bien ainsi !

Ouverture à guichets fermés

Mercredi dernier, la direction du Technocentre organisait un forum recrutement.

Elle a proposé 30 postes de travail. Alors que des centaines de camarades sont partis en dispense d'activité et à la retraite, elle parle d'ouvrir l'embauche.

À ce niveau-là, « d'ouverture », c'est plutôt celui du festival de mauvais films.

Annonce incomplète

Quand Renault fait le forum recrutement, il y a des surprises.

Les candidats pensent être embauchés sur le site, mais parfois ce sont des postes en province.

La direction exige des candidats de la précision, qu'elle commence par l'appliquer elle-même.

Audition sélective

Les cadres en recherche d'emploi peuvent surfer sur le site de l'Apec, Agence pour l'emploi des cadres, pour consulter les emplois proposés par des sociétés comme Renault.

Il y a un an, Renault indiquait la fourchette de rémunération proposée dans ses annonces. Dans certains secteurs, la fourchette était bien supérieure aux salaires de nos camarades déjà en poste. Ceci avait provoqué un mécontentement.

La direction semble avoir entendu. Aujourd'hui, elle n'indique plus ces fourchettes dans ses annonces. Mais concernant l'augmentation des salaires, elle reste sourde.

Hyper exploitation

Nous venons d'apprendre que la direction aurait proposé la date du jeudi 19 mai pour organiser la première réunion de discussion sur le nouveau plan « d'hyper compétitivité » avec les syndicats.

Cette première réunion arrive après le passage en force du gouvernement sur la loi travail.

La direction attendait-elle le feu vert gouvernemental pour justifier ces futures attaques contre nos conditions de vie et de travail ?

Pollueur et pas payeur ?

En Corée, Nissan n'ayant pas respecté les normes Diesel de son Qashqai, écope d'une amende de 247 000 euros. Cela n'est pas cher

payé pour un pollueur.

Nous, nous savons qui peut payer, et cela ne grèvera pas son budget...

Et de trois pour le PDG

Carlos Ghosn vient d'annoncer l'investissement de 1,9 milliard d'euros pour prendre le contrôle de 34 % de la société Mitsubishi Motors, dont la valeur en Bourse a plongé de 40 % suite à la révélation de falsifications de performance.

Que de nouvelles perspectives en vue pour le PDG : conquêtes de marchés, augmentation de profits, etc.

Encore de supposés exploits qui se feront, nous le craignons, toujours aux dépens des travailleurs.

Vertu du porte-monnaie

La direction se vante de sa démarche vertueuse pour l'environnement, parce qu'elle travaille en partenariat avec Suez Environnement sur le recyclage des déchets. Renault utiliserait 30% de matériaux recyclés sur les véhicules neufs.

Le directeur de Suez précise que c'est à la fois : « *vertueux pour le climat, créateur d'emplois, mais aussi vertueux en termes de croissance économique.* »

Tant de vertu de ces grands groupes sans histoire d'argent, ça nous aurait étonnés.

Y'a de l'abus !

Après la polémique sur le salaire de Ghosn, le conseil d'administration a publié un communiqué. Le président du comité des rémunérations y explique qu'il proposera des « évolutions utiles » du salaire de Ghosn en 2016. Mais qu'en attendant, le conseil d'administration a approuvé le maintien de ce salaire en 2015.

En clair, certains gros actionnaires sont contents des profits de Renault et de leurs dividendes, et ils s'assoient sur l'avis de l'assemblée générale des actionnaires.

Si l'on ne peut même plus décider du montant des étrennes que l'on verse au petit personnel, où va-t-on ?

La fête de Lutte ouvrière

La fête de Lutte ouvrière s'est tenue les 14, 15 et 16 mai. Elle a été un succès, montrant que le courant communiste révolutionnaire est bien présent parmi les travailleurs.

Chacun a pu y trouver sa ration de fraternité, de discussion, d'espoir et de courage pour les luttes : le mouvement en cours contre la loi travail ; le combat politique pour faire entendre le camp des travailleurs sur le nom de Nathalie Arthaud à l'élection présidentielle ; la défense quotidienne de l'idéal communiste.